

La Municipalité achète la terre et l'équipement à l'ancien moulin **Comeau Lumber**



Des négociations se poursuivent présentement avec une entreprise intéressée à la restauration et l'opération éventuelle d'un moulin à bois. De plus, la Municipalité étudie diverses options avec d'autres entreprises qui considèrent la possibilité de venir s'établir au site.

« Le Conseil a reconnu le potentiel pour le développement d'un parc industriel », indique Préfet Jean Melanson. « Les capacités existent au site de produire de la chaleur et de l'électricité qui seraient favorables pour les futurs locataires au site de développement industriel. » En fait, les lieux sont munis d'une centrale à biomasse d'un mégawatt, ainsi que toute une gamme d'équipement nécessaire pour son opération.

Avec la réduction de la consommation d'énergie au premier rang du Plan d'énergie de la Municipalité, cette acquisition vise bien les objectifs du plan. Le développement de ce projet mettra de l'avant des manières de créer de l'énergie renouvelable et 'verte'. La Municipalité était capable d'utiliser de l'argent du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence pour acheter la centrale et son équipement, au coût de 225 000 \$.

« L'acquisition des actifs était la bonne décision à prendre », affirme le préfet. « Les administrateurs fiduciaires de la compagnie en faillite se préparaient à passer à une vente aux enchères, où chaque élément du moulin aura été vendu morceau par morceau. Le Conseil a cru important de sauvegarder le site afin de préserver son potentiel de développement économique », ajoute Préfet Melanson. ♦

VOS CONSEILLERS

Jean Melanson – Préfet

(649-2661/logis; 769-8732/cellulaire)
Beaver River, Woodvale, Rivière-aux-Saumons, Mavillette (ouest), Lac-des-Cèdres, Springdale, Lac-des-Doucette, Mayflower, Hectanooga et Lac Briar (jusqu'au comté de Yarmouth) – District 8.

Ronnie LeBlanc – Sous-préfet

(645-2687)
Cap-Sainte-Marie, Mavillette (est), Saint-Alphonse et Meteghan (sud) – District 7.

Russell Comeau (645-3035)

Meteghan (nord), St.-Martin, Centre-de-Meteghan, La Butte (en partie), Saint-Benoni, Station-de-Meteghan (en partie) et Maxwellton – District 6.

Brian Comeau (769-0715)

La Butte (en partie), Saulnierville-le-Bas, Saulnierville (sud), Bangor, Station-de-Meteghan (en partie) et Maxwellton (en partie) – District 5.

Arnold LeBlanc (769-3744)

Saulnierville (nord), Station-du-Petit-Ruisseau, Comeauville, Petit-Ruisseau (sud), Station-du-Petit-Ruisseau (sud), Concessions (sud), Bas-des-Concessions et St.-Joseph (en partie) – District 4.

Simon LeBlanc (769-3459)

Petit-Ruisseau (nord), Station-du-Petit-Ruisseau, Pointe-de-l'Église, Station-de-la-Pointe-de-l'Église et Grosses Coques – District 3.

Danny Hill (837-5888)

Concessions (nord), Saint-Joseph, Moodys Corner, Richfield (jusqu'à la frontière de Yarmouth), Corberrie, Margo, New Tusket, Havelock, Hassett, Hilltown, Easton, Southville et Weaver Settlement (jusqu'à la frontière de la municipalité de Digby) – District 2.

Nil Doucet (837-4324)

Anse-des-Belliveau, Saint-Bernard, Bas-de-la-Rivière, Ohio et Weaver Settlement – District 1. ♦

METEGHAN : La Municipalité de Clare a récemment investi une portion des argents fédéraux provenant du « Fonds de la taxe sur l'essence » dans une centrale de chaleur et d'électricité sur les lieux de l'ancien moulin à bois **Comeau Lumber Ltd.** L'entente avec la Municipalité de Clare et **Green Hunt Wedlake** (séquestre) décrit l'achat de la centrale et de tout l'équipement relié à celle-ci.

Les biens de l'entreprise en faillite, **Comeau Lumber**, qui ne pouvaient pas être achetés avec le Fonds de la taxe sur l'essence (ce qui incluent la terre, les édifices et d'autre équipement) sont devenus la propriété de la Municipalité en mai, lors d'une vente publique des biens immobiliers. La Municipalité a donc procédé au recouvrement des arriérés de taxes municipales qui a permis l'acquisition du titre de propriété des immeubles au complet.

Situé le long de Route 1 à Meteghan, le site de l'ancien moulin recouvre environ cinquante arpents, est apprêté de service de courant triphasé et profite du système d'égout municipal.

La Municipalité s'apprête maintenant à la préparation du site afin d'être en mesure d'accueillir des locataires. « *Un des buts du Conseil, selon la Stratégie de planification municipale, est d'encourager des entreprises de venir s'établir en Clare* », explique Préfet Jean Melanson.

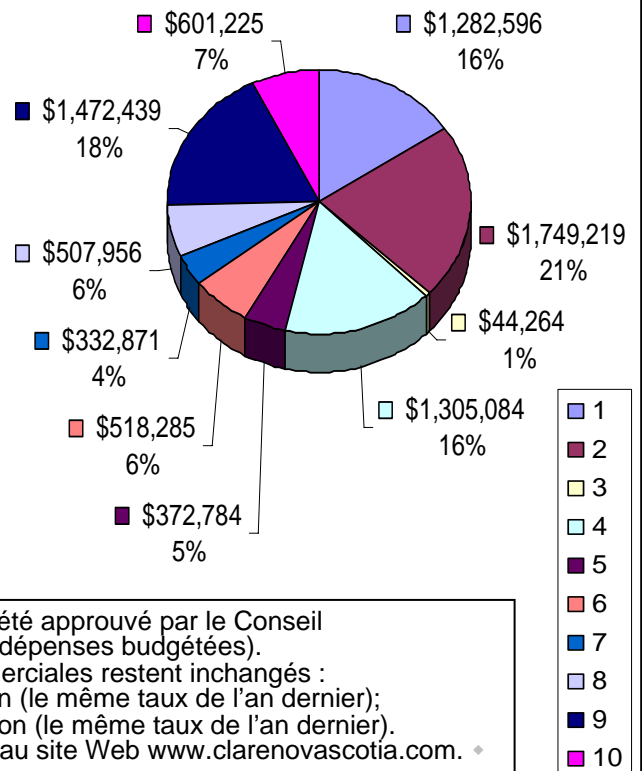
C'EST QUOI LE FONDS FÉDÉRAL DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ?

Le Fonds de la taxe sur l'essence est un programme fédéral qui fournit de l'argent aux villes et aux municipalités du Canada. Le fonds fournit du financement à long terme afin de soutenir divers projets d'infrastructure qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'assainissement de l'air et de l'eau.

Le fonds fédéral soutient des projets d'infrastructure municipale qui sont écologiquement viables, tels : eau potable, infrastructure des eaux usées, gestion des déchets solides, systèmes énergétiques communautaires et transport en commun. Ce financement aide à augmenter la capacité des municipalités d'entreprendre des projets en planification à long terme. ♦

BUDGET 2011 - 2012 DE LA MUNICIPALITÉ DE CLARE

1	Services gouvernementaux généraux 1 282 596 \$ (administration, appels de l'impôt et valeurs non encaissables, exonérations pour faible revenu, service provincial de cotisation d'impôt sur le revenu, subventions aux organisations)	
2	Services de protection 1 749 219 \$ (application des règlements, contrôle des animaux, les départements d'incendie, GRC, OMU, Seniors en sécurité)	
3	Services de transport 44 264 \$ (éclairage public, transport public, trottoirs)	
4	Services d'hygiène du milieu 1 305 084 \$ (collecte et traitement de déchets/recyclage, collecte, traitement et évacuation des égouts)	
5	Service de la dette 372 784 \$ (site de transfert, Centre de santé de Clare)	
6	Santé publique et bien-être 518 285 \$ (Centre de santé de Clare, logement pour aînés à faible revenu)	
7	Services du dév. de l'environnement 332 871 \$ (développement communautaire, planification, tourisme)	
8	Services de loisirs et de la culture, édifices municipaux sauf le bureau municipal 507 956 \$	
9	Éducation (conseil scolaire) 1 472 439 \$	
10	Projets d'immobilisation (variés) 601 225 \$	
TOTAL DES DÉPENSES BUDGÉTÉES		8 186 723 \$



Le budget 2011-2012 de la Municipalité de Clare a récemment été approuvé par le Conseil au montant de **8 186 723,00 \$** (voir ci-haut pour les détails des dépenses budgétées).

Les taux d'imposition pour les propriétés résidentielles et commerciales restent inchangés :

- le taux **résidentiel** a été fixé à **1,02 \$** par 100 \$ d'évaluation (le même taux de l'an dernier);
- le taux **commercial** a été fixé à **2,07 \$** par 100 \$ d'évaluation (le même taux de l'an dernier).

Des copies du budget sont disponibles au bureau municipal ou au site Web www.clarenovascotia.com.

AFFICHEZ VOTRE NUMÉRO

Le Conseil désire vous rappeler de l'importance d'afficher vos numéros municipaux de votre maison, chalet ou entreprise. Dans un cas où il nécessite de faire appel à un service d'urgence (tel l'ambulance, les pompiers ou la GRC), votre vie ou celle d'un autre pourrait dépendre sur cet affichage.

Même si votre lot de terre n'a aucun édifice, il est recommandé d'afficher le numéro municipal s'il y a de l'activité, tel que le bûchonnage, le camping ou toutes autres activités, qu'elles soient temporaires ou saisonnières.

Commandez vos affiches du "Club des Lions" au 645-2086 ou du chef des pompiers de Southville Doug Cromwell au 837-4232. Vous pouvez aussi vous procurer un bon de commande au bureau municipal ou le télécharger au site www.clarenovascotia.com.

Si vous ne connaissez pas votre numéro municipal, communiquez avec le département de numéros municipaux au bureau municipal, 769-3655. ♦

BÉNÉVOLES HONORÉS

Le Conseil reconnaît l'importance du bénévolat en Clare. En effet, tous les ans, le Département des loisirs organise un banquet pour remercier les bénévoles. De plus, la Province demande à chaque municipalité et ville de choisir un ou une bénévole digne de recevoir le prix provincial.



Anne LeBlanc de Concessions, (photo à la gauche) responsable de *Angel Stitches*, a été choisie la représentante de Clare pour le prix 2011 *Nova Scotia Volunteer Award*.

La Province a aussi présenté des prix spécialisés. Un jeune de Comeauville, **Simon Dugas** a reçu le prix *Youth Volunteer of the Year* parmi tous les jeunes bénévoles de la N.-É. Il est le fils de Ruth et Carmen Dugas.

Le Conseil félicite ces deux et remercie tous les bénévoles de Clare. ♦

Jeannette Doucet :

Reconnue pour 30 ans de service

Jeannette Doucet a récemment été reconnue par le Conseil et le personnel pour avoir atteint 30 ans de service en tant qu'employée municipale auprès de la Municipalité du district de Clare.

En mai 1981, Jeannette obtenait son diplôme de l'Université Sainte-Anne et commençait à travailler au bureau municipal au Petit-Ruisseau, connu à ce temps comme la "Court House".

Jeannette avait été embauchée temporairement pour aider avec la préparation des factures de taxes municipales et, peu après, commençait son premier emploi à plein temps comme réceptionniste-secrétaire.

Elle a ensuite été nommée au poste de commis aux taxes et occupait ce poste pour presque 25 ans.

En 2005, Jeannette a été nommée Directrice des finances et sous-greffière et elle continue de travailler dans ce domaine.



Bravo Jeannette !

BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ DU DISTRICT DE CLARE

Préparé par la municipalité du district de Clare, C.P. 458, Petit-Ruisseau, N.-É. B0W 1Z0 ♦ (902) 769-2031 ♦ www.clarenovascotia.com

Recherche, rédaction, dactylo, édition, conception et mise en pages
Colette Deveau King, assistante administrative à la directrice générale



Services d'impression
L'imprimerie Ed's Print Shop

Le bulletin de la municipalité du district de Clare est publié deux fois par an et distribué par la poste aux gens de Clare afin de fournir de l'information sur les services, les activités et les programmes municipaux. Dirigez vos commentaires ou vos suggestions à 769-2031 ou par courriel cking@municipality.clare.ns.ca ♦